Nations Unies S/PRST/2004/39*



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 octobre 2004
Français
Original: anglais et français

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

À l'occasion de l'examen du point intitulé « La situation en République centrafricaine », le Président du Conseil de sécurité a fait au nom du Conseil, à sa 5067e séance tenue le 28 octobre 2004, la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité rend hommage aux autorités centrafricaines comme aux partis politiques et à la société civile de la République centrafricaine pour les efforts qu'ils ont entrepris en vue de la réussite en cours du processus de transition. Il salue en particulier l'esprit de consensus dont les parties centrafricaines ont fait preuve et qui témoigne de leur détermination à poursuivre jusqu'à son terme le processus de transition.

Le Conseil encourage les Centrafricains à poursuivre leurs efforts en vue d'assurer le succès du référendum constitutionnel en novembre prochain et la bonne organisation en janvier 2005 d'élections présidentielles et législatives libres, transparentes et démocratiques.

Le Conseil rend également hommage au système des Nations Unies en République centrafricaine et en particulier au Représentant du Secrétaire général, le général Lamine Cissé, pour le travail qu'il a accompli à la tête du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) et lui réitère son plein soutien. Le Conseil se félicite de l'intention du Secrétaire général de renouveler le mandat du BONUCA jusqu'au 31 décembre 2005.

Le Conseil salue l'aide apportée par la communauté internationale en faveur de la stabilisation et du redressement de la République centrafricaine comme les efforts considérables consentis par les États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) dans les domaines politique, économique et sécuritaire.

Le Conseil appelle les bailleurs de fonds internationaux et les institutions financières internationales à continuer à apporter un appui résolu à la République centrafricaine, y compris pour la préparation des prochaines élections législatives et présidentielles. Il souligne également que leur soutien sera indispensable au redressement économique et social du pays et les encourage à définir, en consultation étroite avec les agences de développement

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

04-57816* (F) 291004 291004
0457816

concernées et le Gouvernement de la République centrafricaine, une stratégie de développement concertée au service de ce pays.

Le Conseil exprime toutefois sa préoccupation devant la dégradation de la situation financière de l'État et du secteur public, et appelle les autorités centrafricaines à réagir de façon résolue en vue de remédier à cette situation.

Il réitère son entier soutien à la force multinationale de la CEMAC et appelle à la poursuite de la restructuration des forces de défense et de sécurité centrafricaines.

Il encourage par ailleurs les autorités centrafricaines à poursuivre de manière résolue la lutte contre les violations des droits de l'homme.

Le Conseil exprime une nouvelle fois sa préoccupation quant aux conséquences potentielles que peuvent avoir sur la République centrafricaine les crises qui affectent la sous-région. Aussi accueille-t-il avec satisfaction l'initiative du Secrétaire général visant à demander au BONUCA d'évaluer les implications de la situation dans les pays voisins sur celle prévalant en République centrafricaine et vice versa. »